

Solenà

solutions environnement Aveyron

Tourné vers l'avenir, Solena propose, en complément des actions de réduction à la source, de traiter autrement les déchets qui continuent d'être produits chaque jour au sein des ménages et des entreprises.

Comment ? En créant un **Pôle dédié à la Valorisation des déchets** qui répond aux objectifs de la Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte.

Une **Usine, regroupant plusieurs installations industrielles complémentaires** permettra, grâce à des procédés de dernière génération, de récupérer dans les déchets tout ce qui peut être valorisé : sous forme de matière pour être recyclé, sous forme d'énergie en produisant du biogaz et des Combustibles Solides de Récupération, ou encore sous forme de compost dès que la collecte à la source des biodéchets sera organisée. En complément, un bioréacteur permettra de gérer la fraction non valorisable, très minoritaire.

C'est un projet industriel, d'avenir, ancré dans l'économie circulaire, qui fera des déchets des ressources matière et énergie pour les générations actuelles et futures, tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Pensé pour apporter une solution au territoire, il s'inscrit en complément des filières vertes qui se développent depuis plusieurs années en Aveyron, et plus particulièrement sur le Bassin. Son implantation pourra également accompagner l'installation de nouvelles entreprises utilisatrices des énergies produites.

Tri, méthanisation, production d'énergies ..., Solena souhaite devenir une nouvelle filière de l'économie du recyclage, qui fera de l'Aveyron un département exemplaire dans la prise en charge de ses déchets.



UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE

VALORISER LA MATIÈRE

PRODUIRE DES ÉNERGIES

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Les déchets sont aussi des ressources

phé studio rotoc - HERBAIL Imprimeurs - 353 009 400 00022 - Imprimé sur papier 100% recyclé - Encres végétales

Quels déchets ?

Solena traitera uniquement les déchets non dangereux produits sur le territoire de l'Aveyron.

Ce sont :

- Les ordures ménagères
- Les déchets des entreprises (déchets de cantine, papiers / cartons / Plastiques en mélange ...)
- Les refus de tri des collectes sélectives (erreurs de tri de la poubelle jaune)
- Les déchets de tout-venant déposés en déchetterie

Cela représente, au niveau du département, environ 110 000 à 130 000 tonnes de déchets par an.

Actuellement ces déchets sont traités majoritairement hors du département. Seul le site de Solozard, à Villefranche-de-Rgue, en traite une partie, mais sa fermeture est programmée en 2019.

Des techniques d'exploitation éprouvées :

L'inquiétude principale et légitime lorsque l'on parle de déchets est liée aux nuisances olfactives qu'ils peuvent générer.

Les installations seront dans des bâtiments fermés, avec des systèmes de filtration de l'air.

Les déchets non valorisables transférés vers l'Igüe du Mas seront d'abord stabilisés et séchés au cours de cycles de 8 semaines au total.

Au niveau de l'Igüe du Mas les techniques d'exploitation seront celles de Séché Environnement qui a 30 ans d'expérience sur ces sujets. Les déchets seront recouverts au fur et à mesure, ce qui permettra aussi de prévenir les envois éventuels et garantir la propreté du site.

Séché Environnement a démontré dès les années 1990 que l'on peut travailler autrement, sans nuisances. Une partie des emplois sera dédiée à assurer cette maîtrise de l'exploitation.

A propos de SOLENA :

Solena est le fruit de la rencontre de deux entreprises, Séché Environnement et Sévigné, qui souhaitent apporter au territoire une solution d'avenir pour la valorisation des déchets.

Séché Environnement :

Groupe familial implanté en Mayenne, Séché Environnement développe depuis 30 ans des solutions de service à l'environnement inscrites dans une démarche de développement durable. Séché est présent sur le Bassin depuis 2007, où l'entreprise a réalisé, avec sa filiale Séché-Eco-Services la dépollution du site Umicore.

Sévigné :

Groupe familial indépendant implanté à Aguessac depuis plus d'un demi-siècle. D'une activité historique de travaux publics et l'exploitation de carrières, la route et le génie civil, le Groupe SEVIGNE a évolué depuis plusieurs années en élargissant son domaine de compétences vers les métiers liés à l'environnement.

Cette diversification réussie apparaît aujourd'hui au travers du recyclage de déchets du BTP, de la conception et réalisation de centrales d'épurations, de la création et exploitation de centrales hydroélectriques...

Ce que dit la réglementation :

La Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte, votée en 2015, a fixé les objectifs nationaux en termes de gestion des déchets :

- Réduire la production à la source
- Augmenter la valorisation matière
- Développer la valorisation énergétique des déchets qui ne peuvent être recyclés notamment en produisant des Combustibles Solides de Récupération (CSR)
- Collecter séparément les biodéchets pour permettre leur valorisation agronomique après compostage
- Réduire les volumes de déchets non valorisables traités en centre de stockage, de 50 % en 2025 (vs 2010)

Les outils industriels proposés par Solena permettront de répondre à l'ensemble de ces objectifs.



Vous souhaitez participer à ce projet ?

Des groupes de travail et de réflexion ont été mis en place par Solena.

Vous souhaitez y participer ?

Contactez-nous : contact@solena-environnement.com

Plus d'infos également sur notre site internet :

www.solena-environnement.com

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :



Un outil industriel dimensionné aux besoins du territoire :

Le département de l'Aveyron s'est fixé pour objectif, dans son Plan Départemental de Gestion des Déchets non Dangereux, d'être autonome dans la gestion de ses déchets non dangereux (poubelles ménagères), en disposant d'une solution départementale et de proximité.

Solena, en proposant de construire une unité industrielle sur le site de Dunet à Viviez, apporte une solution concrète, qui donne priorité à la valorisation pour préserver les ressources. Dimensionné et adapté aux besoins du territoire, le projet Solena permettra, grâce à des outils industriels de dernière génération, de trier les déchets ménagers afin :

- D'augmenter la valorisation matière
- De traiter de manière spécifique les déchets fermentescibles (restes de nourriture, épluchures ...) extraits des déchets ou issus d'une collecte spécifique de biodéchets
- De produire des énergies alternatives aux énergies fossiles (biogaz, CSR)
- De traiter les déchets non valorisables en créant un bioréacteur à l'Igüe du Mas, dans des conditions garantissant la préservation de l'environnement

C'est un projet de territoire, de proximité, qui est aussi un élément de réponse aux enjeux globaux de préservation des ressources et de production d'énergies. Il sera dimensionné pour traiter 110 000 tonnes par an, dont au minimum 50% seront valorisés sous forme matière ou énergie.

Des solutions de tri adaptées aux déchets

Les camions entrants sur le site seront réceptionnés dans un bâtiment fermé, confiné, disposant de systèmes de traitement de l'air.

Les déchets seront ensuite triés sur des chaînes spécialement adaptées, afin de séparer :

- Les matières recyclables (métaux, plastiques, ...)
- Les matières fermentescibles (épluchures, restes alimentaires...), appelées FFOM (Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères), transférées vers des unités de méthanisation
- Les matières non recyclables mais à potentiel énergétique transférées vers des unités de production de CSR
- Les déchets non valorisables transférés vers le bioréacteur

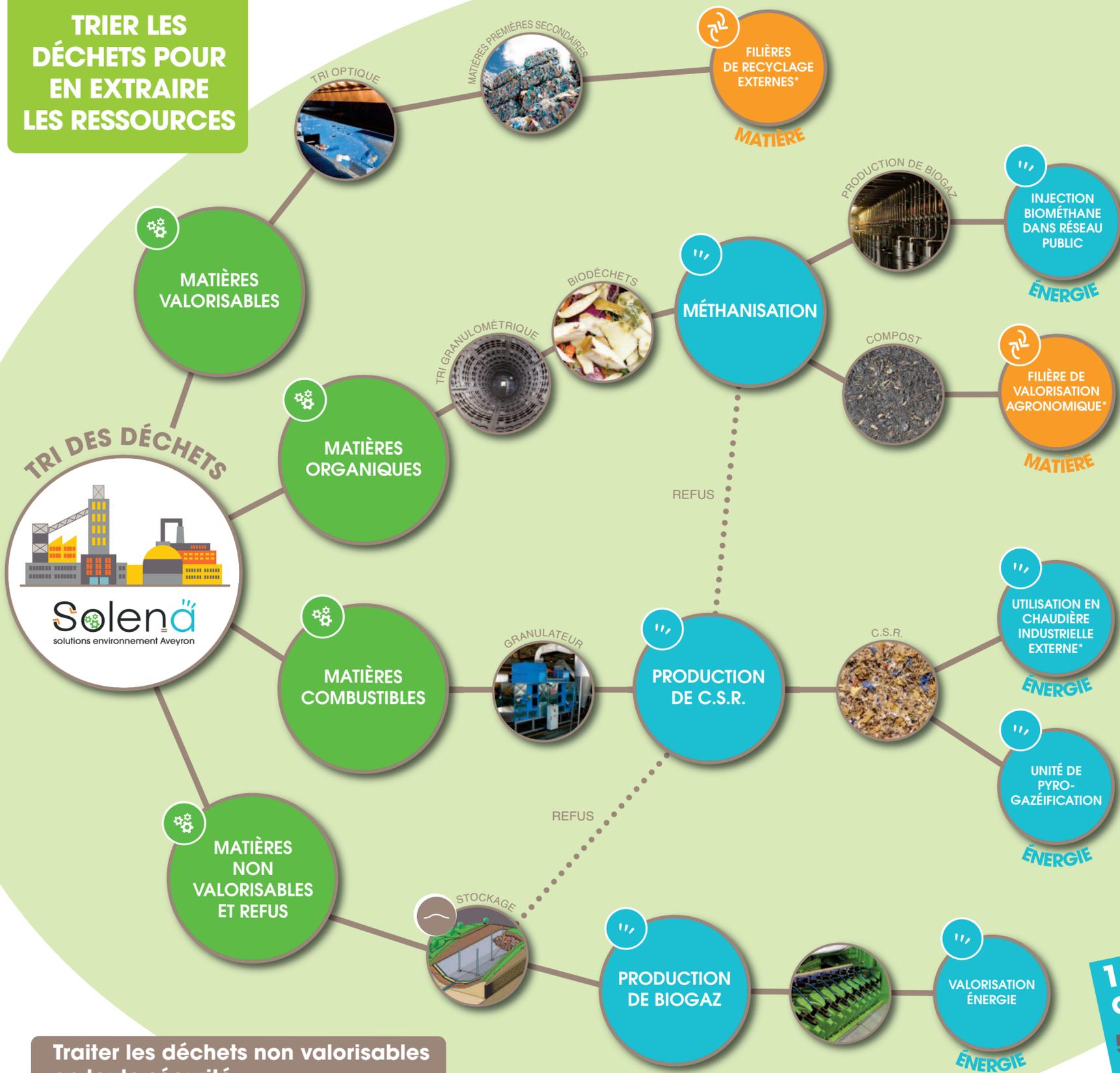
Une organisation de la collecte optimisée pour réduire les flux de camions

Depuis plusieurs années, le SYDOM (Syndicat Départemental) a construit plusieurs quais de transfert des déchets. Ils permettent de regrouper les déchets collectés dans les foyers avant leur transport vers les sites de traitement, et de diminuer les flux de camions de déchets.

S'appuyant sur cette organisation en place, les flux quotidiens de camions entrants sur le site Solena, (mais aussi venant enlever les matières destinées aux filières de recyclage) sont estimés à 30/40 par jour.

Par ailleurs, la localisation de Solena au cœur d'une zone industrielle, et son raccordement à la RD... permettra une accessibilité en toute sécurité jusqu'à l'Usine, sans impacter significativement le flux actuel de camions (flux actuel camions sur la RD : environ 900/jour).

TRIER LES DÉCHETS POUR EN EXTRAIRE LES RESSOURCES



Traiter de manière spécifique les déchets organiques

Les déchets organiques ou fermentescibles seront traités dans des unités de méthanisation. Phénomène biologique, la méthanisation est la dégradation de la matière organique dans un milieu anaérobie (sans air). Elle permet la production d'une énergie verte : le biogaz.

Des unités de méthanisation, fermées, appelées «garages», seront intégrées à l'usine pour traiter les matières organiques et produire du biogaz, au cours de cycles de 4 semaines.

Dans un premier temps, les matières organiques seront extraites des déchets lors de l'étape de tri (FFOM). Dans ce cas, les digestats obtenus après méthanisation seront ensuite séchés au cours d'un nouveau cycle de 4 semaines pour être stabilisés. Ils seront ensuite transférés vers le site de stockage car non valorisables sous forme agronomique (extraits des déchets, ils contiennent en effet de petits éléments indésirables type bouchons, fragments de plastiques ou de verre ...).

Dans un deuxième temps, et dès développement d'une collecte spécifique des biodéchets, la méthanisation sera suivie d'une étape de compostage, en vue d'une valorisation agronomique (retour au sol par épandage).

1 Tonne de biodéchets = 100 m³ de biogaz

Produire des énergies alternatives aux énergies fossiles

Solena permettra de produire, à partir des déchets, des énergies qui pourront être utilisées en complément et/ou en substitution des énergies fossiles.

Ces énergies seront :

- **Du biogaz** : issu de la matière organique, produit dans les unités de méthanisation ou par le centre de stockage exploité en mode bioréacteur. Transformé en biométhane, il sera injecté dans le réseau TIGF qui passe à proximité du site. Il pourra également être utilisé dans un moteur pour produire de l'électricité.
- **Des CSR ou Combustibles Solides de Récupération** : fabriqués à partir des déchets non organiques et non recyclables. Composés de morceaux de papiers, bois, plastiques ... ces CSR pourront ensuite être utilisés dans des chaufferies industrielles, ou équipements collectifs externes au site. Une partie des CSR sera également utilisée sur le site, dans une unité de pyro-gazéification, afin de couvrir les besoins énergétiques nécessaires au fonctionnement des installations (outils de tri, systèmes de traitement de l'air ...).

1 Tonne de CSR = 500 Litres de fioul

Traiter les déchets non valorisables en toute sécurité

Seuls les déchets non valorisables, (FFOM stabilisée après méthanisation ou refus de tri de l'usine), seront traités sur le site de stockage, (implanté sur l'Igüe du Mas), exploité en mode bioréacteur.

Afin de prévenir tout impact, des alvéoles de stockages seront spécialement aménagées, pour garantir l'absence de contact des déchets avec les sols et les eaux. Dotées de plusieurs niveaux et systèmes d'étanchéité, elles intégreront également des systèmes de surveillance souterrains.



*Les filières externes utilisatrices sont hors projet Solena et ne seront pas implantées sur le site de Viviez-Aubin.

Le saviez-vous ? les chiffres-clés des déchets en Aveyron
(source rapport Sydom 2015)

RECYCLAGE :
87 kg/hab./an
(emballages + verre + papiers cartons déposés en déchetterie)

18 % des déchets mis dans la poubelle jaune sont des erreurs de tri (soit 9.3 kg / hab / an)

DÉCHETS NON VALORISÉS :
(poubelles noires)

234 kg/hab./an
actuellement enfouis